

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS

VOL. 5

MONTREAL, 26 DECEMBRE 1896

No. 117

SOMMAIRE

1896-1897, *Pierre Lerouge* — La pente, *Vieux libéral* — Les réformes, *Nestor*
 Encore une, *Populo* — Les écoles de
 Québec — Etranges anomalies à Mont-
 réal — Insuffisance des écoles relati-
 vement aux besoins — Les ministres
 refusent de laisser élire les commis-
 saires par le peuple, *T. St. Pierre* —
 Dig dindong ! — Joyeux Carillon,
Constantin — Les Annales Criminelles
 Canadiennes — L'affaire Maréchal —
 Une leçon sanglante — Le pain de ma-
 dame X*** — Qui est madame X*** ? —
 Cherchez, vous trouverez, *George Clé-
 menceau* — Entre curés, *Chercheur* —
 Un fier coq, *Jean de Bonnefon* —
 Feuilleton : Rome (Suite), *Emile Zola*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne
 sont pas les conditions ordinaires des autres
 journaux. Nous livrons le journal à domicile,
 [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au
 commencement de chaque mois. Tout ce que
 nous demandons au public est de voir le
 journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont
 payables tous les quatre mois et d'avance. Nous
 enverrons un numéro échantillon gratuitement
 à tous ceux qui en feront la demande.

1896-1897

Ce numéro est le dernier que fera pa-
 raître le REVEIL en 1896, et la coutume
 traditionnelle m'impose le devoir de dire
 adieu à l'année qui s'en va et de saluer
 celle qui commence.

Cette tâche est d'autant plus touchante
 pour moi qu'elle se double d'un sentiment
 très sincèrement douloureux : avec ce nu-
 méro aussi, *Pierre Lerouge* prend congé
 des fidèles lecteurs qui lui ont si souvent
 prodigué leur amitié et leur estime. La
 vie quotidienne a de ces rigueurs aux-
 quelles un homme de cœur ne peut se
 soustraire. La lutte que nous subissons,
 les haines que soulève notre audace ré-
 formatrice sont implacables et se trans-
 portent jusqu'au foyer domestique, où la fu-
 reur clérical se venge sur les enfants de
 la témérité du père ; la conspiration de
 l'étouffement s'organise et enlace tout mal-
 heureux qui revendique son franc-parler,
 jusqu'au point où il lui faut céder devant
 les cris des petits qui demandent du pain.

L'œuvre que nous avons entreprise et que nous menons vaillamment depuis cinq ans n'est pas assez rémunératrice pour nous mettre à l'abri des coups, pour nous donner, à nous et aux nôtres, l'indépendance complète sans laquelle il est futile de conduire une campagne comme celle que nous faisons. Nous ne reprochons rien à personne ; quant à moi, je ne me plains pas du sort qui m'a été fait. Cette lutte imposait à moi, et je souhaite que mes successeurs la continuent fructueuse. Mais il me faut quitter le combat et demander à d'autres travaux la réparation du tort matériel que m'ont causé les horions que j'ai donnés et les coups que j'ai portés.

Un jour viendra peut-être où cette besogne de tirailleurs d'avant-garde sera mieux appréciée et protégée davantage ; ce jour-là, on me trouvera encore les armes à la main ; mais avant, je ne me reconnais pas le droit de sacrifier à mes passions—à mes chimères, peut-être,—le sort de ceux dont j'ai la garde.

Maintenant, essayons un pleur et passons à la revue de fin d'année :

Nous ne pouvons pas nous plaindre que l'année ait été perdue, et c'est avec une satisfaction bien légitime que nous devons en établir le bilan.

Procédons par ordre :

Au point de vue de la juste répartition de la taxation et de l'imposition aux bons curés et bonnes sœurs d'une partie des charges que nous payons sous forme de contributions municipales, nous avons fait certain progrès.

Le char est sorti de l'ornière. En 1895, un député local ayant proposé à la Législature de Québec un bill abolissant l'exemption de taxes des communautés religieuses trafiquant et encaissant des bénéfices, s'est vu seul de son avis.

« Cette année, nous avons fait mieux.

La majorité du conseil de ville de Montréal — nous irons même plus loin, — la majorité catholique du conseil avait voté l'urgence d'imposer aux riches corporations religieuses une part du fardeau budgétaire dont elles exploitent les profits.

Naturellement, les peureux qui sont censés nous représenter à Québec, et qui prodigueraient leur salive sur les œuvres les plus basses du dernier bedeau de leur comté, n'ont pas même osé discuter la question et se sont écriés en chœur :

Drop ! Drop !

Et l'on a laissé tomber la demande.

Mais elle n'est pas enterrée pour cela ; nous sommes tenaces, allez.

Depuis cinq ans nous avons inculqué au peuple le sentiment de l'injustice du traitement imposé au laïque propriétaire, en face de l'ecclésiastique exploiteur.

Le peuple voit et compte.

Un beau jour, il réclamera sa part et ce jour il fera les bouchées doubles.

L'histoire est faite de répétitions.

Vous avez-vu la France, en 89.

Voyez un peu ce qui se fait aux Philippines maintenant.

Les indigènes sont en train de solder le bilan des Augustiniens.

S'il faut en croire les dépêches, il paraît que l'actif des bons Pères ne sera pas lourd à la fin de la lutte.

Maintenant le deuxième succès obtenu, celui dont nous nous réjouissons avec d'autant plus de chaleur, qu'il rencontre une approbation unanime, sans voix discordante, sans réticences, c'est la réforme de l'éducation.

Nous avons fait admettre aux réactionnaires les plus encroutés, que nous étions dans la Province de Québec, en arrière de toutes les autres provinces, au point de

vue de l'éducation élémentaire en particulier.

A nos amis nous dirons : revoyez nos cinq années de lutte, relisez nos objurgations de toutes sorte aux surintendants, aux membres du Conseil, aux inspecteurs, aux commissaires et surtout aux curés qui sont toujours l'alpha et l'omega de tout ce qui contrôle le peuple !

Pensez-vous que nous avons assez lutté ?

Eh bien, voici que nous avons obtenu :

1o Reconnaissance du contrôle parlementaire dans le fonctionnement des écoles, en vertu de subventions spéciales votées par les représentants du peuple.

2o Amélioration du sort des instituteurs.

3o Imposition du certificat obligatoire, quelque soit l'habit et quelle que soit la robe du postulant ou de la postulante.

4o Précautions hygiéniques dans les écoles.

5o Progrès vers l'uniformité et la gratuité des livres d'écoles, en obligeant les commissaires à les fournir aux enfants.

J'espère que voilà un joli étalage de progrès opérés ; de grand progrès même.

Nous n'aimons pas à mettre à notre chapeau un plumet trop ambitieux, mais on avouera qu'après cela nous avons droit à un joli toupet.

Arrivons au troisième triomphe, celui qui fait le bouquet.

Nous avons enfin obtenu cette année la proclamation officielle de la bouche d'un chef libéral, et l'endossement par le vote populaire du grand principe de l'indépendance absolue du pouvoir civil contre l'influence religieuse.

L'hon. M. Laurier a déclaré en Parlement, qu'il n'avait cure des intérêts catholiques ou protestants qui pouvaient être en jeu quand il s'agissait de l'intérêt du peuple.

Et je veux rappeler ici pour qu'elles restent gravées dans tous les esprits, les paroles de ce grand parlementaire anglais, car nous ne ferons pas à M. Laurier, l'injure de le traiter de politique français, après les preuves de répulsion si évidente qu'il a déjà montrées pour ce titre :

“ Chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position quelconque, cette position je la prendrai non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme.”

L'évêque Laflèche a fulminé contre cette déclaration ; il a joué de la crosse et de l'excommunication et en dépit de son dévergondage d'insultes et de mousqueterie apostoliques, les Canadiens-français et les catholiques ont revendiqué la liberté de penser et d'agir et ont enterré le vieux batailleur, ses sermons et ses décrets sont une majorité libérale provinciale comme il ne s'en était jamais vu.

Le coup n'était pas suffisant.

Quelques castors dans Cornwall ont voulu montrer leur frimousse et japer trop fort. Ils ont été écrasés.

Et l'exemple est contagieux.

Les hommes d'état les plus réservés, les plus modérés les plus soucieux du respect de la hiérarchie, MM. David et Tarte, nous montrent aujourd'hui le chemin !

Quant à moi, je me retire.

J'ai fait ma part.

A tous amis et ennemis, je souhaite bonne année et bonsoir.

PIERRE LEROUGE.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de faire une visite à l'établissement de MM. Morton, Phillips & Cie pour acheter les cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Inutile de détailler par le menu tous les objets de luxe qu'on peut trouver à cette grande maison de commerce. Allez-y et vous nous en direz des nouvelles.

LA PENTE

Nous tenons à faire constater que la pente s'accroît.

Discutant les intérêts relatifs du clergé et des laïques dans les questions sociales et éducationnelles, M. Tarte dit dans le *Cultivateur* de la semaine dernière, à l'adresse des rédacteurs de la *Semaine Religieuse* de Montréal :

" Quiconque parle dans un journal parle essentiellement comme homme. Or, dans le cas actuel, les hommes qui tiennent la plume sont :

" Des conservateurs avérés, militants ;

" Des citoyens qui n'ont point charge de famille, qui ne sont point pères d'enfants destinés à gagner leur pain à la sueur de leur front.

" Ces messieurs, et beaucoup d'autres, en raison de leur profession religieuse, ne contribuent point aux charges publiques et sont exempts de payer les impôts dont les contribuables ordinaires ont à porter le poids.

" Nous voulons être bien compris. Nous ne leur contestons pas la liberté d'exprimer leur manière de voir dans les journaux, dans les tribunes publiques, etc. Seulement, ils admettront sans peine que nous leur nions le droit de parler "ex cathedra."

" Nous ne nous opposons pas à ce que l'opinion publique les lise et les entende. Au contraire, nous les invitons à la discussion devant le pays, — devant surtout nos compatriotes, dont la conscience s'éveille de plus en plus à la lumière du progrès.

" Ils sont des prêtres, des citoyens, des hommes.

" Nous sommes des laïques, des contribuables.

" Nous sommes de plus des pères de famille. Les enfants que nous élevons sont à nous, et nous réclamons avec une inébranlable fermeté le droit de parler pour eux, en leur nom, dans l'intérêt de leur avenir".

Tout le monde reconnaîtra là les idées que nous prêchons depuis cinq ans, et nous sommes fiers de les voir placées sous un patronage aussi intelligent que celui de M. Tarte, qui ne les a pas toujours partagées.

Ainsi donc, nous avons été des précurseurs ; aujourd'hui nous sommes dans le ton : rien de plus, rien de moins.

VIEUX LIBERAL.

LES REFORMES

J'avais promis dans le dernier numéro du *RÉVEIL*, de commencer une série d'études sur les réformes nouvelles auxquelles nous aspirons dans la Province de Québec.

Plusieurs amis m'ont conseillé de faire commencer ces études avec le *Premier Numéro* de Janvier et je m'incline devant leur très juste désir.

A bientôt donc et patience!

NESTOR

ENCORE UNE

Allons, en voilà encore une, une bonne leçon au curés politiques et aux évêques tireurs de ficelles.

Cornwall et Stormont, vieille citadelle conservatrice, passe au parti libéral pour la première fois depuis dix-huit ans, comme protestation ouverte contre la cabale cléricale.

Ce sont les canadiens-français catholiques qui proclament à Cornwall comme ils l'ont proclamé dans Québec, qu'ils refusent de se laisser conduire à coup de houlette ou de crosse par les curés cabaleurs et les évêques fricoteurs.

Pi, fi, Ni, ni, fini le règne de la cléricaille.

Allez-vous vous soumettre, ou bien vous démettre ?

Si vous vous démettiez, quel fichu débarras !

POPULO.

MALADIES DE POITRINE

Guéries radicalement par le BAUM RHUMAL, 25c partout.

LES ECOLES DE QUEBEC

UNE VISITE A MONTREAL — ETRANGES ANOMALIES — INSUFFISANCE DES ECOLES RELATIVEMENT AUX BESOINS — LES MINISTRES REFUSENT DE LAISSER ELIRE LES COMMISSAIRES PAR LE PEUPLE.

MONTREAL, 26 Nov.—Après ce que j'ai dit des écoles de Québec, il n'est peut-être pas hors de propos de parler un peu de Montréal, qui jouit d'une organisation similaire. Comme les Québécois nous jouissons de la distinction de n'avoir pas le droit commun aux autres municipalités d'élire nos commissaires d'écoles.

Bien plus et c'est là la distinction suprême, nos commissaires d'écoles n'ont pas le droit de fixer le montant de la taxe qui doit être perçue chaque année sur les citoyens de Montréal, mais cette taxe doit être fixée par acte spécial de la Législature siégeant à Québec. Sur quel système peuvent être basées ces distinctions, quelle est leur origine et leur but, voilà le problème ?

Tout ce que je sais, c'est que je me rappelle avoir lu dans le préambule d'un arrêté ministériel lancé de Québec, il y a quelques années à peine, ces paroles symboliques :

“ Considérant qu'il n'est pas sage que les commissaires d'écoles de Montréal soient élus au suffrage populaire ”.

Les ministres ont conclu de là qu'ils avaient le droit de réchauffer le zèle d'un ami politique refroidi en le nommant commissaire d'école de Montréal.

Quant à moi, j'ai déduit du préambule, que dans l'idée des inventeurs du système, ils ne croyaient pas prudent de donner à la population de cette ville, qui contient dans son sein, l'élite intelligente de la province, le degré d'autonomie qui était libéralement octroyé à des groupes d'ignorants dont l'opposition à toute espèce d'écoles est un fait reconnu.

Mais cela ne fait pas voir tout ce qu'il y a de réellement délicieux dans cette distinction. En matières scolaires, la Cité de Montréal ne comprend que les vieux quartiers de la cité ; les

quartiers annexés ont leurs bureaux d'écoles séparés, nommés par le peuple et investis du plein pouvoir de taxation. Ainsi, si vous habitez sur le côté nord de l'Avenue Duluth, dans le quartier St. Jean-Baptiste, et si vous êtes contribuable vous pouvez élire un commissaire d'école ; mais si vous déménagez de l'autre côté de la rue, quels que puissent être vos biens et vos propriétés, la loi détermine qu'il n'est plus sage de vous confier le choix de commissaires d'écoles.

Dans l'extrémité ouest de la cité de Montréal, il existe une bande étroite de terrain appartenant à la paroisse ecclésiastique de St. Cunégonde. C'est là que les parents vont à l'église, c'est là qu'ils envoient leurs enfants à l'école, mais ils sont privés du droit de vote dont jouissent leurs voisins, parcequ'il demeurent accidentellement dans les limites officielles de la cité de Montréal.

Je ne favorise aucun mode de choix des commissaires d'écoles, mais je me plais à indiquer une autre des inconséquences des lois existantes que l'on voudrait qualifier du nom de “ système.”

Quant à la condition des écoles, nous avons sur Québec cette avantage, que la taxe scolaire ordonnée par la Législature est plus élevée et aussi que la valeur proportionnelle de la propriété par tête est plus grande. Grâce à cette supériorité de revenu et aussi à des emprunts qui s'élèvent à \$1,000,000, les commissaires d'écoles de Montréal ont pu établir ce qui constitue certainement les meilleures écoles de la province.

Cependant, elles sont insuffisantes pour les besoins de la population. En prenant pour base le dernier recensement, on trouve facilement qu'il y a à Montréal 35,000 enfants de 9 à 15 ans. La présence moyenne aux écoles n'est que de 21,000 enfants en comprenant ceux qui dépassent 15 ans, si bien qu'un tiers environ des enfants qui devraient aller à l'école, ne reçoivent aucune instruction ou bien suivent des écoles hors du contrôle des commissaires, c'est-à-dire, ne recevant aucune part de la taxe scolaire.

C'est un autre fait bien connu que le bureau protestant dispose de revenus beaucoup plus élevés que le bureau catholique, tandis qu'il s'occupe d'un tiers seulement du nombre d'enfants confiés à celui-ci. Par conséquent, les catholiques sont presque les seuls à souffrir.

Le premier grief de la population c'est, après s'être taxée d'avoir encore à payer pour des écoles particulières ; ensuite, c'est qu'en dépit de tout bien des écoles montréalaises ne valent pas mieux que celles des concessions.

Il n'y a pas longtemps que le bureau catholique s'est vu obligé d'agir et de faire des réparations à la suite d'une visite des inspecteurs sanitaires qui avaient constaté un entassement dangereux des élèves dans les classes. Des centaines d'enfants étaient empilés dans des salles non ventilées et n'ayant pour meubles que l'antique banc de bois.

S'il en est ainsi dans les écoles soumises au contrôle des commissaires, on conçoit ce que ce peut être dans celles qui ne reçoivent aucun secours du gouvernement, et qui ne sont sujettes à aucune autre inspection que celle des parents. Ils existe tout un groupe de ces petites écoles dont le programme scolaire dépend des caprices du maître.

Ainsi, aux portes même de Montréal, à Ste Cunégonde, l'école des frères pour les petits garçons est tellement comble, que 125 petits garçons sont réunis dans une seule classe sous un seul professeur, tandis que, même pour les plus avancés, il y a des classes de 85 élèves. La bâtisse contient une classe qui reste vide parce que les commissaires n'ont pas le moyen d'engager un autre professeur. Pourtant Ste Cunégonde s'est payé un élégant pavage en asphalte, posé à grands frais. Mais, les écoles !

Dans les comtés d'Hochelaga et de Laval, deux des plus riches de la province, les écoles, en dehors des grands villages, sont toutes d'infâmes masures en planches dont le tas ne monterait pas aux enchères à \$200, qui n'ont ni meubles, ni accessoires.

« Je n'ai jamais vu un seul des commissaires d'écoles, disait un inspecteur d'écoles pour exprimer le zèle dont font preuve ces messieurs. Dans St Elzéar et Ste Dorothée, la taxe d'école varie de huit à dix centins par cent dollars. Les maîtresses reçoivent de \$9 à \$125 par année dans les écoles élémentaires. La proximité de Montréal doit naturellement influencer sur cette amélioration.

Quant à la discipline et à l'assiduité, c'est la même chose que dans le reste de la province ; l'été, me disait un inspecteur, je ne vois que les tout petits garçons et petites filles dans les écoles, c'est-à-dire ceux que l'on ne peut pas employer dans les champs ; les autres restent à la maison pour ramasser les pommes de terre ou se livrer à des travaux analogues. Dans la mauvaise saison les petits restent à la maison parce que les chemins sont impraticables et nous n'avons alors que les plus vieux » Cette éducation à intervalles spasmodiques produit les résultats les plus désastreux et une médiocre part seulement des enfants reçoit une éducation élémentaire,

Dans les comtés avoisinants de Laprairie et de Chambly, j'ai encore constaté comme il est pitoyable d'essayer de faire fonctionner trop d'écoles avec trop peu d'argent. Les paroisses de Longueuil, St Basile, St Bruno, Laprairie, St Jacques et St Philippe sont celles où l'on constate le mieux le résultat de cette erreur. Finalement les écoles sont mal tenues, les accessoires manquent et les maîtresses meurent de faim.

Là comme dans la masse des vieilles paroisses, les commissaires se considèrent satisfaits, s'ils ont pu fixer la taxe scolaire à un ou deux dixièmes de centins par cent piastres et cette préoccupation leur assure la considération des contribuables. Seul, un accident peut réveiller leur torpeur : une discussion pour le choix d'un emplacement d'école, ou pour l'engagement d'une maîtresse d'école. Dans ce cas, ce n'est pas généralement le soin de l'intérêt public, mais le souci du succès d'un clan ou d'une section qui fait agir les commissaires.

Ces disputes sont loin de servir la cause de l'éducation. Voici à cet égard une anecdote typique. Une maîtresse d'école avait été nommée en dépit de l'opposition d'un commissaire d'école représentant particulièrement le quartier où était situé l'école. En dépit de sa victoire, la maîtresse fut loin de se montrer magnanime. Lorsque le jour des examens arriva, le bruit courut que la maîtresse allait prendre sa revanche et l'on eut alors l'étrange spectacle de la maison d'école, pour la première fois, pleine à déborder de parents et de élèves. Lorsque le curé entra accom-

pagné de l'inspecteur d'écoles et des commissaires d'écoles, il y eut un moment de silence, puis une petite fille, la plus intelligente et la favorite de la maîtresse s'avança. Elle tenait à la main l'inévitable adresse qui commençait par ces mots :

“ A Monsieur le Curé, monsieur l'inspecteur et messieurs les commissaires d'école, excepté le commissaire de ce district. ”

Les mots furent soulignés d'une façon qui ne permettait pas de les laisser passer inaperçus. Le scandale fut énorme, les enfants se divisèrent en deux camps et pendant des mois les hostilités régnerent.

On m'assure que le curé dut mettre en œuvre toute son autorité pour rétablir la paix dans le troupeau. Souvent des difficultés de ce genre sont soumises au surintendant de l'éducation et absorbent tout son temps qui pourrait être bien plus avantageusement employé à autre chose.

T. ST. PIERRE.

DIG ! DINGDON !

Joyeux Carillon

Le curé Bédard, curé de St Constant, compagnon d'armes de feu F. X. Trudel, dernier souscripteur existant du très feu *Etendard*, est une nature spéciale.

Ce robuste ecclésiastique est resté d'un autre âge et se pense encore au temps joyeux où l'on pouvait pieusement administrer la haute et moyenne question aux ouailles récalcitrantes.

M. le curé Bédard n'admet pas la contradiction et son *ipse dixi* pieusement recueilli par un bedeau à sa taille devrait, croit-il, avoir force de loi dans la paroisse.

Mais il se trompe le bon homme, — c'est du bedeau que nous parlons.

St Constant est peuplé d'une élite de paroissiens qui ne se laissent pas écraser les orteils par leur gros curé.

Autrefois, il réussissait à se faire entendre et à dominer l'opposition de son puissant organe.

Il a abusé de cet organe aujourd'hui impuisant.

Il lui faut plus que cela ; qu'on en juge :

L'autre jour, le dimanche 13 décembre, M. Bédard avait convoqué à la sacristie après la messe, les franc-tenanciers de la paroisse, au sujet de certaine question de dîme.

Pour préparer la réunion, le curé avait pris soin, en chaire, de montrer patte blanche et d'expliquer que dans toute question, il y avait deux côtés ; dans tout marché, deux parties contractantes, qu'il fallait une entente de part et d'autre, un agrément réciproque, etc., etc., le tout débité sur le ton le plus onctueux.

Après la messe, les paroissiens se rendent à la sacristie, saluent leur curé et l'un d'eux prend la parole à peu près en ces termes.

— Monsieur le curé, nous sommes venus pour discuter avec vous la question pour laquelle vous nous avez convoqués.

— Comment, discuter ? reprend le curé Bédard courroucé.

— Mais, oui, ne venez-vous pas de nous dire en chaire, qu'il y avait toujours deux parties pour s'entendre, deux côtés à examiner, nous venons vous exposer nos intentions.

Aussitôt, fureur du curé Bédard qui s'écrie sur son plus haut diapason :

— Je ne discute rien et je ne veux rien discuter. Vous allez tous signer cela où je vous fais mettre dehors par mon bedeau.

Inutile de peindre l'indignation et la révolte de ces braves gens, qui se voient ainsi malmenés et maltraités.

Tous se retirèrent, non sans donner des marques de leur mécontentement.

Inutile de dire que pendant la semaine, cette nouvelle incartade de l'irascible curé fit le thème de toutes les conversations et de tous les commentaires.

On s'attendait à un éclat pour le dimanche suivant et il ne manqua pas.

Le curé Bédard fit allusion en chaire, aux incidents de la semaine antérieure et déclara même, “ qu'il pour-uivrait bien les auteurs de ce qu'il appelait le scandale du dimanche précédent, mais que ce serait provoquer inutilement des par-jures.”

Cette grossière attaque affaiblit douloureusement les personnes présentes ; et après la messe, il se fit force commentaires.

M. Matte maire de St Constant et préfet du comté, avait certaines annonces à faire devant la porte de l'église ; il s'acquitta de ce devoir et comme il y avait pas mal de monde rassemblé et désireux de discuter la sortie étrange du curé à l'office, M. Matte commença à traiter cette question à haute voix.

Le curé Bédard devait avoir quelques affiliés dans la foule, car aussitôt qu'il apprit que l'on parlait de la réunion, les cloches de l'église commencèrent à sonner à toute volée ; le carillon fut mis en branle, Dig ! Dingdon ! Le clocher en tremblait ; de plusieurs lieues à la ronde, les habitants attelèrent pour aller voir si le feu était à St Constant.

C'était seulement le curé qui voulait étouffer la voix de M. Matte.

Pendant trois quarts d'heure, les cloches ont sonné sans repît, à toute force.

Et le curé est tout fier de son exploit.

Malgré cela les paroissiens n'ont pas signé.

CONSTANTIN

ANNALES CRIMINELLES CANADIENNES

L'AFFAIRE MARÉCHAL

Les Annales Criminelles Canadiennes continuent à paraître avec grand succès. Le 3e numéro, celui du 15 décembre, contient l'AFFAIRE MARÉCHAL, le récit des vols du fameux Maréchal qui avait dévalisé le magasin de prêt sur gages de Lazarus, rue Notre-Dame, à Montréal. Chaque numéro contient 32 pages et 7 gravures, et coûte 10 centins.

Les numéros déjà parues contiennent l'AFFAIRE QUENNEVILLE et l'AFFAIRE COSTAFROLAZ.

Le prochain numéro, (1er janvier) contiendra l'AFFAIRE BEAUREGARD, l'assassin de St.-Hyacinthe.

Pour demandes ou renseignements, s'adresser à la "Cie de publication des ANNALES CRIMINELLES CANADIENNES." Bureau de Poste de Montréal. Boîte 109C.

Une leçon sanglante

LE PAIN DE MADAME X*** — QUI EST MADAME X***? — CHERCHEZ ET VOUS TROUVEREZ.

Clémenceau vient de lancer dans le *Journal* de Paris. une exécution sanglante contre une étrangère élégante, qui a commis à la fête des Castellane à Paris une gaminerie impardonnable.

Cette étrangère qu'on appelle Madame X*** nous touche de très près. Les journaux parisiens ont cité le nom, bien connu ici, mais nous conserverons l'anonyme qu'a voulu l'auteur.

Aux chercheurs d'énigme, nous signalerons seulement les points suivants qui sont des repères :

" Ses pieds déshabitués des neiges du Nouveau-Monde."

" Elle était pauvre avant d'épouser un vieux mari, dont les millions ouvrirent à sa rusticité les portes de nos aristocratiques demeures."

" C'est à son cuisinier que l'on rend visite."

D'ailleurs lisez cette pièce qui est vibrante d'émotion et de cœur.

C'est un chef-d'œuvre :

" Madame X..., assistait à la fête d'aristocratie mêlée qu'un jeune gentilhomme donna cet été, en notre bois de Boulogne, pour célébrer sa conquête de l'Amérique millionnaire. La fête sur l'herbe fut, dit-on, fort belle, Madame X..., toutefois, la trouva gâtée par la fraîcheur du gazon, cruelle aux pieds déshabitués des neiges du Nouveau-Monde. Il faut un tabouret à Madame X..., et vingt habitués de ses dîners—car c'est à son cuisinier que l'on rend visite sont déjà en quête de la chose. Mais dans un tel encombrement de luxueux superflu, c'est justement le nécessaire qui manque. Pas de tabouret. Rien même qui puisse en tenir lieu. Que faire ? Madame X... a une idée. Des corbeilles de pain circulent. Elle saisit une de ces grandes miches rondes, dont la croûte dorée tente la misère de nos rues, et triomphalement l'installe sous ses pieds. Une occasion de s'enrhumer perdue.

On ne dit pas quelle fut l'attitude de la jeunesse à la boutonnière fleurie, dont le secours

avait été vainement réclamé. Quelques-uns peut-être eurent le triste courage de rire. Mais la plupart, j'en suis sûr, ne purent s'empêcher de ressentir l'outrage de ces deux bottines crottées, piétinant, souillant, malaxant en pâte terreuse le pain que viendra mendier demain la longue file hâve dont la vie languit et s'effrite faute du nécessaire.

C'est un réconfort pour moi de penser que Madame X. n'est pas française. Elle était pauvre, dit-on, avant d'épouser le vieux mari dont les millions ouvrirent à sa rusticité les portes de nos aristocratiques demeures. Il faut l'en plaindre davantage. Quoi de plus triste que cette forfanterie d'ingratitude envers les bons enseignements de l'expérience de misère ! Les parvenus ont de ces fanfarons des par lesquelles ils pensent s'égaliser aux aristocrates qui s'infligent l'humiliation de les accueillir. Madame X... a cru sans doute accomplir un acte d'énorme *chic*. Elle a seulement fait preuve d'outrageuse insolence envers le peuple qui lui fait la grâce de l'hospitalité dont elle abuse. Dans cette foule disparate, je cherche qui eût été capable d'une action si parfaitement indigne, et je ne crois pas qu'il fût aisé d'en trouver d'autres que la triste héroïne de l'aventure.

Le pain, madame, est une chose sacrée. Non pas seulement, comme on vous l'a dit sans doute, lorsque la main du prêtre, ayant tracé sur la pâte des signes mystérieux l'a pénétrée de la divine essence, mais parce que c'est de la vie, de la vie d'homme en puissance, et que l'humanité, avare, s'en mesure parcimonieusement à elle-même le bienfait. Le pain, c'est la clef de la civilisation commençante, le fondement du foyer, la délivrance de l'esprit affranchi de la servitude du besoin. Votre religion, dont vous pratiquez les rites sans les comprendre, célèbre magnifiquement, en des cérémonies où vous passez aveugle et sourde, la découverte merveilleuse par laquelle l'humanité demeure et gaudit. Le pain azyme des juifs, l'hostie du catholique, le pain de communion du Réformé, que disent-ils, sinon le grand mystère de la planète alimentant de sa substance, en cycle d'évolution, la créature en qui se meut un peu de l'âme totale des choses.

"Notre Père, donnez-nous notre pain quotidien", dit votre prière, ô chrétienne. Absurde formulé pour vous, dont la fonction sociale serait moins de recevoir le pain que de le donner au lieu de le jeter dans la boue. Il faudrait deux prières, voyez-vous. L'une pour les pauvres : "*Donnez-nous*". L'autre pour les riches : "*Père, faites-nous la grâce de donner.*" Car donner, c'est

rendre, madame, et, ne rendant pas, vous volez.

Avez-vous donc oublié le temps où votre condition vous mettait dans le cas de réfléchir sur ce fait lamentable que l'humanité laborieuse ne produit pas assez de blé, ne fabrique pas assez de pain pour tous les hommes qui ont faim ? Cela s'appelle la question sociale dans tous les mondes, l'ancien et le nouveau. L'Angleterre l'a résolue par le *Work-House*. La créature humaine sans nourriture entre en prison, de sa volonté, vend sa liberté pour un morceau de pain, quitte, quand le poids des murs devient trop lourd, à reprendre sa liberté... au fond de la Tamise.

Le reste de l'Europe, et l'Amérique au-si, soutiennent doctrinalement que la mort est préférable. On meurt donc en bonne logique. Le charbon, l'eau, la corde, le revolver ou la colonne Vendôme apportent la solution requise. Lisez cela dans votre journal, quelques colonnes plus loin que la *Chronique de l'Élégance*. Vous verrez là ce qui arrive faute d'un morceau de pain.

Cela vous expliquera comment l'anarchiste Barrucand, que vous n'aurez point vu à la fête du Bois de Boulogne, en est arrivé à proposer le *pain gratuit*. On nous dit que c'est impossible. Quel dommage ! Si le Christ, revenant, trouvait sa chrétienté occupée à démontrer que le *pain gratuit* est une folie, il en serait assez étonné, je pense.

L'état d'âme est, en effet, curieux chez des gens qui proclament leur droit légal d'acheter tout le pain de nos boulangeries pour le jeter aux poissons de la Seine. Ils ne le font pas, je m'empresse de le dire. Ils n'ont même aucune envie de le faire, car leur âme est meilleure que la légalité qui en sort. Entrez dans nos maisons, madame, et, du palais à la chaumière, on vous enseignera le respect du pain ; on vous dira qu'il est aussi condamnable de prendre la vie en bloc que de la détruire lentement, d'une volonté préméditée, en refusant à son semblable la subsistance nécessaire.

"Ne gaspillez pas le pain !" telle fut la parole des anciens, dont les mœurs, pourtant, nous semblent implacables. Ce mot de passe, nos aïeules nous l'ont transmis et, en attendant le jour de l'universel apaisement des estomacs et des cœurs, nous le transmettrons *religieusement* à nos enfants.

Voilà pourquoi, madame, rien ne nous paraît si honteux que votre exploit de mêler la boue et le sable au pain des affamés. Marie-Antoinette d'Autriche paya cher une fâcheuse plaisanterie sur la brioche qu'elle conseillait aux misérables qui manquaient de pain. Vous, madame, vous ne

serez punie que par la dénonciation de votre crime à tous. C'est assez.

Avez-vous lu un roman de Feuillet qui s'appelle *Monsieur de Camors*. Il y a là un gentilhomme qui, au sortir d'une fête, s'amuse à faire ramasser un louis d'or dans le ruisseau par un pauvre avec les dents. Il en reçoit un grand soufflet. Il suffirait aujourd'hui de le montrer du doigt. Tel est le progrès, chez nous.

G. CLEMENCEAU.

CHACUN LE SIEN

Appliquez au mal son remède, au rhume, à la toux, à la grippe, à la bronchite, le spécifique par excellence, le BAULE RHUMAL. 25c partout.

UN FIER COQ

C'est Mgr Chapon, évêque de Nice.

Pour être bon évêque, en la cathédrale de Sainte-Réparate, il est inutile d'être grand orateur, élégant écrivain, habile administrateur. Cette raison a dû décider le gouvernement à nommer Mgr Chapon. Mais il faut être patriote et porter dans la main droite le drapeau de France avec une forte hampe, l'autre à bâtonner les abbés indigènes : le nouvel évêque a déjà montré que son nom est le symbole de sa virilité.

L'évêché de Nice, vieux de quatorze siècles compte trente-trois curés, cent quatre-vingt-cinq desservants, une centaine de vicaires, quelques "monsignori" à l'âme lépreuse et un régiment de moines. La majorité de ces soutanes forment l'état major de l'armée séparatiste. En chaire, au confessionnal, certains prêtres soufflent la haine de la France et s'efforcent de donner corps au rêve d'un comté ressuscité dans son autonomie.

Sans contrôle et sans métropole, les Niçois pourraient ne pas payer d'impôts, ne pas aller au régiment et se chauffer au beau soleil du midi en vendant aux étrangers le droit à ses rayons. Nice deviendrait une grande maison de jeu, une somptueuse maison de nuit. Du pied des autels redorés, les prêtres feraient monter vers Dieu des prières expiatoires largement rétribuées. Les chefs du parti séparatiste cachent ces nobles ambitions sous un masque de patriotisme local. On

fait, au fond de la boutique d'un libraire, intervenir des histoires de langue et de littérature. Certes, les Niçois ne sont pas Italiens ; mais ils veulent ne pas être Français, et le jour où une armée venue de l'autre côté des Alpes leur promettrait l'indépendance, ils passeraient à l'Italie. Les curés seraient les apôtres de cette croisade, et nous verrions les Botini, les Guidi, les Capati, les Conso, les Gansiglia, les Pellegrini, mener au combat séparatiste la troupe brutale et affamée des desservants de la montagne.

Mgr Balaïn, aujourd'hui archevêque d'Auch, a écrasé pendant dix-neuf ans les révoltés sous le clou de son énergique talon. Descendu des sommets de l'Ardèche, pour faire œuvre française, il n'a pu tuer l'esprit séparatiste ; mais s'il n'a pas conquis les cœurs, il a muselé les bouches. Le prestige de son austérité a imposé la crainte, forme de l'amour, à des prêtres dont la ceinture est toujours prête à se dénouer. A l'exercice de son autorité, Mgr Balaïn a gagné un masque napoléonien, car il porte sur un front d'albâtre une mèche d'ébène qui donne le frisson de Sainte-Hélène. Il a trouvé une récompense méritée dans l'archidiocèse d'Auch. Malheureusement, il a pour successeur Mgr Chapon, qui débute en se faisant le prisonnier volontaire des séparatistes.

Le nouvel évêque est la dernière épave du troupeau que forma Dupanloup. Il avait, aux yeux de Mgr d'Orléans, une seule vertu, celle d'être un laquais plus souple que les autres secrétaires. Il se levait au milieu de la nuit, réveillé par une ficelle qui reliait son pied à la main du maître ; il écrivait sous la dictée du prélat qui le traitait avec rudesse et trouvait en lui les qualités qui font, pour certains travaux, la supériorité du mulet sur le cheval.

Après la mort de M. Dupanloup, l'abbé Chapon resta sans basse-cour. Il erra de diocèse en diocèse : il vécut à Saint-Brienc, sa patrie ; à Paris, asile de toutes les ambitions trompées ; à Rome, enfin, jusqu'au jour où un évêque en fit son vicaire général. Cet évêque était Mgr Laroche. Les hommes d'Eglise ont des ironies profondes comme l'enfer, que les laïques ne sauraient imiter. Aux fêtes du sacre de Mgr Chapon, le doyen du Chapitre d'Orléans a fait une

biographie du prélat plus cruelle qu'un pamphlet :

—Mgr Dupanloup présentait-il que vous prendriez place dans les rangs de l'épiscopat ? Je ne saurais le dire. Mais ce que je puis affirmer, c'est que Mgr Couillié, en vous nommant chanoine honoraire après votre panégyrique sur Jeanne d'Arc, nous fit entrevoir votre élévation future. Ce que je puis dire encore, c'est qu'un jour où il consentait à se séparer de vous, afin de vous laisser suivre Mgr Laroche à Nantes, Mgr Couillié prononça cette parole : " Mgr de Nantes ne gardera pas longtemps son grand vicaire."

Pour goûter l'ironie de ce morceau, il faut savoir que le panégyrique de Jeanne d'Arc fut ridicule, à étouffer la gloire de la Pucelle, si cette morte n'était pas de taille à résister au chant de tous les chapons vivants. Il faut savoir que Mgr Couillié ne pouvait pas souffrir l'ancien secrétaire de Dupanloup. On comprend alors quel double sens avait la prédiction de l'archevêque actuel de Lyon.

D'ailleurs, les fêtes du sacre de Mgr Chapon ont été une joyeuse comédie, comme l'Eglise en donnait à l'époque où sur les jubés de nos temples, les ânes montaient s'offrir en spectacle

Les Niçois, diplomates nés, vinrent en foule au sacre de Mgr Chapon, lui portèrent des compliments avec des cadeaux. Le chef des séparatistes, Mgr Fabre, fut l'éloquent porte-parole du diocèse entier, et aujourd'hui Mgr Chapon déclare qu'il ne peut se passer des services de Mgr Fabre. Il veut ce vicaire général et n'en veut pas d'autre.

L'affaire avait été bien préparée. Ecoutez le curé de Saint-Pierre félicitant, Mgr Fabre d'aller, le premier, saluer l'évêque :

—Je l'entends vous dire, à vous qui nous présenterez tous : *Amas me?* Répondez fermement : Vous le savez ; nous vous aimons ! Et si Mgr Chapon veut de cet amour une plus solennelle affirmation, s'il réitère sa demande : *Amas me ?* m'aimez-vous ? Avec plus d'énergie encore criez : Oui, vous le savez bien, nous vous aimons avec dévouement de cœur et d'âme, avec dévouement et tendresse !

Et le signor Fabre a exécuté la consigne avec un zèle tout italien :

" Mgr Fabre, dit la *Semaine religieuse*, de Nice, Mgr Fabre, dont les ressources sont réellement riches, a su, dans une improvisation bien sentie, offrir à notre nouvel évêque un gracieux bouquet de compliments."

Enfermé dans la chasuble et dans les flatteries des abbés séparatistes, le pauvre Chapon défaille. Il veut parler et a cet heureux début :

—Les grandes émotions demandent le silence ; cependant je ne puis le garder... Je vous remercie, messieurs de Nice, qui êtes accourus à Orléans en si grand nombre et qui n'avez pas hésité à franchir une si grande distance.

Et le discours continue avec quarante *sz*, perles au milieu d'un collier de pierres précieuses.

Il y a des naïvetés charmantes :

—Le nouvel évêque de Nice ne veut pas quitter et ne quitte pas Orléans.

Puis, M. Chapon perd le fil de ses idées et sa péroraison est inintelligible :

— Si nous voulons, nous ne compterons que des victoires, avec la conquête de la liberté, de la justice et de la charité.

Quand un évêque a de pareils évanouissements, il est mûr pour l'Institut Marie-Thérèse.

La *Semaine religieuse* de Nice, qui réunit en gerbe toutes les fleurs de sottise, les lie avec les flatteries d'un abbé Houlboune, séparatiste de marque, qui est le Xénophon de la retraite d'Orléans.

" Nous avons suivi toutes les cérémonies du sacre. Impossible d'entrer dans les détails, Disons seulement qu'elles sont mystérieuses, majestueuses, souvent douées, comme il convient d'ailleurs, pour l'onction d'un pontife."

Si l'abbé n'ose pas décrire la fête, il est plus hardi pour faire le portrait de celui qui en est le héros.

" La taille de Mgr Chapon, dit-il, n'est pas haute ; le corps semble débile, la face un peu émaciée. Mais les yeux sont brillants de vie et de franchise et tout respire sur ses traits la bonté."

Le pire ennemi de M. Chapon ne pourrait pas dire plus clairement que ce malheureux avorton flotte ridiculement dans sa robe violette. Il suffit d'ajouter que cet évêque menu se révèle aux yeux par des pieds et des mains empruntés à un

géant. C'est le triomphe de la vulgarité du paysan dans la laideur du singe.

La *Semaine religieuse* ne se borne pas au récit des fêtes d'Orléans. On y trouve le récit d'une messe d'actions de grâces à Sainte-Réparate :

" Ici et là, on voyait des prêtres, dont le regard voilé et la tête légèrement baissée indiquaient la gravité des pensées, l'ordre des préoccupations..

" Notre regard s'est arrêté sur trois ou quatre groupes de religieuses attendant la messe avec une angélique ferveur, la ferveur de la charité à l'égard d'un père spirituel dont on vous a dit tant et tant de bien, que vous vous sentez l'aimer tendrement dans le Seigneur. Les fidèles, eux, paraissaient plus pressés."

De telles flatteries sont faites pour séduire le cœur de l'innocent Chapon. Mais la prose ne suffit pas. Il faut connaître les vers insérés dans le journal officiel de l'évêché :

Le sacre est accompli... l'huile sainte et le chrême
Ont orné le prélat d'un rayon immortel.
Qu'il arrive à présent le pontife qu'on aime,
Et pour nous qu'il prie à l'autel.

Quand il apparaîtra par dessus nos vallées,
Nos hauts sommets alpins, nos forêts, nos sillons,
En grands accords jetez, cloches, vos envolées
Et vos plus joyeux carillons...

Roses, devant ses pas effeuillez vos corolles,
Et nous, brûlant pour lui notre encens le plus doux,
Pour recueillir ses dons et ses saintes paroles
Tombons à ses sacrés genoux.

Incliné sous ces beaux vers, M. Chapon s'est déclaré vaincu. Il est plus Niçois que le dernier des desservants de la montagne. Il s'entoure des chefs séparatistes. Ce n'est pas sa faute, il est impuissant à résister.

JEAN DE BONNEFON.

ENTRE CURES

Un conflit assez bizarre et qui dure depuis quelque temps déjà s'est élevé entre la population de Rimogne, petite commune de l'arrondissement de Rocroi, France, et l'autorité archiépiscopale de Reims.

Pour des raisons que nous ignorons, mais contrairement aux vœux des habitants, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a cru devoir déplacer le curé de Rimogne, M. Coulanges, et l'a envoyé à Dizy, près d'Épernay.

Le départ du regretté curé s'est effectué assez tranquillement, mais l'arrivée de son successeur a été saluée par des huées et des sifflets, et après quelques jours de vexations de toutes sortes, le

nouveau curé a demandé à être relevé de ses fonctions,

Deux autres ecclésiastiques, envoyés successivement, n'ont pas mieux réussi. Aussitôt qu'un prêtre nouveau paraît à l'horizon, on sonne le clairon dans le bourg et les hameaux environnants, la foule se rassemble et un charivari épouvantable accueille l'envoyé de l'archevêque de Reims.

Depuis le commencement du conflit aucun service religieux n'avait été célébré dans l'église de Rimogne, lorsque dimanche dernier un habitant de la localité ayant perdu sa femme a réclamé un prêtre de Mézières pour accompagner la défunte au cimetière. Le malheureux abbé chargé de cet office, devant l'attitude hostile de la population, a été obligé de demander l'escorte d'une brigade à cheval et d'une brigade à pied de gendarmerie pour accomplir les devoirs de son ministère.

Un représentant du préfet des Ardennes accompagné du commissaire central, a dû se transporter également à Rimogne pour prévenir une collision.

* * *

Le clergé de Paris, très jaloux des droits que la Monarchie lui avait faits et que le Concordat lui a renouvelés, voit avec tristesse l'archevêque, cardinal Richard, exiger la démission des curés que la loi fait inamovibles. Après les vénérables curés de Saint-Thomas d'Aquin et de Saint-Roch, le curé de Notre-Dame des Victoires a dû, aussi remettre ses pouvoirs aux mains de l'éminent Richard. M. l'abbé Chevojon, âgé de soixante-dix-huit ans, pauvre dans une église riche, a rendu de grands services à sa paroisse, où il succéda au fameux abbé Chenal.

Le curieux de l'aventure, c'est que l'archevêque de Paris est aussi vieux, aussi usé que les prêtres dont il exige la démission : il ne songe pas pourtant à déposer le lourd fardeau de sa charge archiépiscopale.

Un journal du matin annonçait comme certaine la nomination de M. Odelin au poste rendu vacant. S'il ne dépendait que de l'archevêché, la chose serait vite officielle. Mgr Richard cherche à caser celui qu'il n'a pu faire ni vicaire-général, ni recteur de l'Institut catholique. Mais il est permis de supposer que le ministre des cultes mettra son veto à ce choix.

UNE BONNE FORMULE

La formule du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français, résume les plus grandes récentes découvertes ; c'est là tout le secret des guérisons qu'il opère. Son prix le met à la portée de tout le monde. 25c partout.

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

IX

Il causa avec les pensionnaires, il remarqua que, si les jeunes âmes de songe et de contemplation, ainsi que la simple médiocrité, s'y accommodaient dans cette vie cloîtrée dans l'art du passé, tout artiste de bataille, tout tempérament personnel s'y mourait d'impatience, les yeux tournés vers Paris, par la hâte d'être en pleine fournaise de production et de lutte.

Et tous ces jardins dont Pierre leur parlait, le soir, avec ravissement, éveillaient chez Benedetta et chez Dario le souvenir du jardin de la villa Montefiori, aujourd'hui saccagé, autrefois si verdoyant, planté des plus beaux orangers de Rome tout un bois d'orangers centenaires dans lequel ils avaient appris à s'aimer.

— Ah ! je me rappelle disait la contessina, à l'époque des fleurs, c'était une bonne odeur à en mourir, tellement forte, tellement grisante, qu'une fois je suis restée dans l'herbe, sans pouvoir me relever... Te souviens-tu, Dario ? tu m'as prise dans tes bras, tu m'as portée près de la fontaine, ou il faisait très bon et très frais.

Elle était assise au bord du lit, comme à son ordinaire, et elle tenait dans sa main la main du convalescent, qui s'était mis à sourire.

— Oui, oui, je t'ai baisée sur les yeux, et tu les as rouverts enfin... Tu te montrais moins cruelle en ce temps-là, tu me laissais te baiser les yeux tant qu'il me plaisait... Mais nous étions des enfants, si nous n'avions pas été des enfants nous aurions été mari et femme tout de suite, dans ce grand jardin qui sentait si fort et où nous courions si libres.

Elle approuvait de la tête, convaincue que la Madone seule les avait protégés.

— C'est bien vrai, c'est bien vrai... Et quel bonheur, maintenant que nous allons pouvoir être l'un à l'autre, sans faire pleurer les anges.

La conversation en revenait toujours là, l'affaire de l'annulation du mariage prenait une tournure de plus en plus favorable, et Pierre assistait chaque soir à leur enchantement, ne les entendait causer que de leur union prochaine, de leurs projets, de leurs joies d'amoureux lâchés

en plein paradis. Dirigée cette fois par une main toute-puissante, donna Serafina devait mener les choses avec vigueur, car il ne se passait guère de jour, sans qu'elle ne rapportât quelque nouvelle heureuse. Elle avait hâte de terminer cette affaire, pour la continuation et pour l'honneur du nom, puisque Dario ne voulait épouser que sa cousine et que, d'autre part, ce mariage ex, liquerait tout ferait tout excuser, en mettant fin à une situation désormais intolérable. Le scandale abominable, les affreux commérages qui bouleversaient le monde noir et le monde blanc, finissaient par la jeter hors d'elle, d'autant plus qu'elle sentait la nécessité d'une victoire, devant l'éventualité d'un conclave possible, où elle désirait que le nom de son frère brillât d'un éclat pur, souverain. Jamais cette secrète ambition de toute sa vie, cet espoir de voir sa race donner un troisième pape à l'Église, ne l'avait brûlée d'une pareille passion, comme si elle avait eu le besoin de se consoler dans son froid célibat, depuis que son unique joie en ce monde, l'avocat Morano, la délaissait si durement. Toujours vêtue d'une robe sombre, active et si mince, si pincée, qu'on l'aurait prise par derrière pour une jeune fille, elle était comme l'âme noire du vieux palais ; et Pierre qui l'y rencontrait partout, rôdant en intendante soigneuse, veillant jalousement sur le cardinal, la saluait en silence, saisi chaque fois d'un petit froid au cœur, en la voyant de visage si desséché, coupé de longs plis, planté du grand nez volontaire de la famille. Mais elle lui rendait à peine son salut, restée dédaigneuse de ce petit prêtre étranger, ne le tolérant dans son intimité que pour complaire à monsignor Nani, désireuse en outre d'être agréable au vicomte Philibert de la Choue, qui avait amené de si beaux pèlerinages à Rome.

Peu à peu, en voyant chaque soir la joie anxieuse, l'impatience d'amour de Benedetta et de Dario, Pierre fuit par se passionner avec eux, en souhaitant un solution prompte. L'affaire allait se représenter devant la congrégation du Concile, dont une première décision en faveur du divorce était restée nulle, le défenseur du mariage, monsignor Palma, ayant demandé, selon son droit un supplément d'enquête. D'ailleurs, cette première décision, prise seulement à une voix de majorité, n'aurait sûrement pas été ratifiée par le Saint-Père. Et il s'agissait en somme de conquérir des voix parmi les dix cardinaux dont la congrégation se composait, de les convaincre, d'obtenir la presque unanimité : besogne ardue, car la parenté de Benedetta, cet oncle cardinal, qui semblait devoir tout faciliter, aggravait les choses

au milieu des intrigues compliquées du Vatican, des rivalités qui brûlaient en lui de tuer le pape possible, en éternisant le scandale. C'était à cette conquête des voix que donna Serafina se lançait chaque après-midi, dirigée par son confesseur, le père Lorenza, qu'elle allait voir quotidiennement au Collège Germanique, le dernier refuge à Rome des Jésuites, qui ont cessé d'être les maîtres du Gesù. L'espoir tenait surtout à ce que Prada, lassé, irrité, avait déclaré formellement qu'il ne se présenterait plus. Il ne répondait même pas aux assignations répétées, tellement l'accusation d'impuissance lui semblait odieuse et ridicule, depuis que Lisbeth, sa maîtresse avérée, était enceinte de ses œuvres, aux yeux de la ville entière. Il se taisait donc, affectait de n'avoir jamais été marié, bien que la blessure de son désir fût tenu en échec, de son orgueil de son orgueil de mâle souffleté, saignât toujours au fond, rouverte sans cesse par les histoires qui continuaient, les doutes sur sa paternité, que faisait courir le monde noir. Et, puisque la partie adverse se désistait, disparaissait de son plein gré, on comprenait l'espérance croissante de Benedetta et de Dario, chaque soir, lorsque donna Serafina, en rentrant, leur annonçait qu'elle croyait bien avoir gagné encore la voix d'un cardinal.

Mais l'homme effrayant, l'homme qui les terrifiait tous, était monsignor Palma, l'avocat d'office choisi par la congrégation pour défendre le lien sacré du mariage. Il avait des droits presque illimités, pouvait en rappeler encore, en tout cas ferait traîner l'affaire autant qu'il lui plairait. Son premier plaidoyer, en réponse à celui de Morano, avait déjà été terrible, mettant l'état de virginité en doute, citant scientifiquement des cas où des femmes possédées offraient les particularités d'aspect constatées par les sages-femmes, réclamant d'ailleurs l'examen minutieux de deux médecins assermentés, déclarant enfin que, la condition première de l'acte étant l'obéissance de la femme, la demanderesse, même vierge, n'était pas fondée à réclamer l'annulation d'un mariage dont ses refus réitérés avaient seuls empêché la consommation. Et l'on annonçait que le nouveau plaidoyer qu'il préparait, serait plus impitoyable encore, tellement sa conviction était absolue. Devant cette belle énergie de vérité et de logique, le pis allait être que les cardinaux, même bienveillants, n'oseraient jamais conseiller l'annulation au Saint-Père. Aussi le découragement reprenait-il Benedetta, lorsque donna Serafina, au retour d'une visite faite à monsignor Nani, la calma un peu, en lui disant qu'un ami

commun s'était chargé de voir monsignor Palma. Mais cela, sans doute, coûterait très cher. Monsignor Palma, théologien rompu aux affaires canoniques et d'une honnêteté parfaite, avait eu une grande douleur dans sa vie, une nièce pauvre, d'une admirable beauté, qu'il s'était mis su le tard à aimer follement, et qu'il avait dû, afin d'éviter le scandale, marier à un chenapan qui, depuis lors, la grugeait et la battait. Les apparences restaient dignes, le prélat traversait justement une crise affreuse, las de se dépouiller n'ayant plus l'argent nécessaire pour tirer son neveu d'un mauvais pas, une tricherie au jeu. Et la trouvaille fut de sauver le jeune homme en payant, et de lui obtenir ensuite une situation sans rien demander à l'oncle, qui, un soir, après la nuit tombée, comme s'il se rendait complice, vint en pleurant remercier donna Serafina de sa bonté.

Ce soir-là, Pierre était avec Dario, lorsque Benedetta entra en riant, en se tapant de joie dans ses mains.

—C'est fait, c'est fait ! il sort de chez ma tante il lui a juré une reconnaissance éternelle. Maintenant le voilà forcé d'être aimable.

Plus méfiant, Dario demanda :

—Mais lui a-t-on fait signer quelque chose, s'est-il engagé formellement ?

—Oh ! non, comment veux-tu ? c'était si délicat... On assure que c'est un très honnête homme.

Pourtant, elle-même fut effleurée d'une nouvelle inquiétude. Si monsignor Palma, malgré le grand service reçu, allait demeurer incorruptible ? Cela, dès lors, les hanta. Leur attente recommençait.

—Je ne t'ai pas encore dit, reprit-elle après un silence, je me suis décidée à leur fameuse visite. Oui, ce matin, je suis allée avec ma tante.

Elle s'était remise à sourire, elle ne semblait aucunement gênée.

—Et alors ? demanda-t-il du même air tranquille.

—Et alors, que veux-tu ? ils ont bien vu que je ne mentais pas, ils ont rédigé chacun une espèce de certificat en latin... C'était, paraît-il absolument nécessaire pour permettre à monsignor Palma de revenir sur ce qu'il a dit.

Puis, se tournant vers Pierre :

—Ah ! ce latin ! monsieur l'abbé... J'aurais bien désiré savoir tout de même, et j'ai songé à vous, pour que vous ayez l'obligeance de le traduire. Mais ma tante n'a pas voulu me laisser les pièces, elle les a fait joindre immédiatement au dossier.

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.
1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT
Bâtisse de la New York Life, 11 Place
d'Armes. Chambres 315 et 316
Téléphone 22 43

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame
MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
Commercial (limitée), et publié par Aris-
tide Filiatrault au No. 80 rue St-Gabriel,
Montréal.

PRÉSENTS UTILES

Portemonnaies pour dames, plus de 200 variétés.
Portefeuilles pour Messieurs, audela de 100 variétés.
Belles marchandises en cuir.
Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendriers, Portefeuilles.
Papeterie de choix en boîte de 15 cts à \$5.00.
Le plus bel assortiment du pays
Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée.
plus de 20 couleurs différentes, en boîtes—Maintenant.
Initiales à cacheter en verre coupé—de choix,
autres initiales en grande variété.
PLUMES ET CRAYONS EN OR.
Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque.
Encriers de toutes sortes et de tous prix.

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montréal

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE	Capital.....	\$15,000,000
	Fonds Investis.....	53,053,700
	Fonds Investien Canada.....	5,200,000
	Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de
Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offres à ses
assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bell, No. 318 Agent pour Montréal et les environs

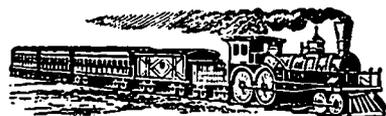
**MAPLE CARD
&
PAPER MILLS**



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896, LES CON-
VOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (le
dimanches exceptés).

Les convois quitteront Lévis

Express pour Petit Métis, le samedi seulement... 2 50
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et
Dalhousie..... 17 05
Express direct pour St.-Jean, Halifax et Sydney... 13 4
Accommodation pour la Rivière-du-Loup... 1 c.

Les convois arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 4 15
Express direct de St.-Jean, Halifax et Sydney,
tous les lundis exceptés..... 17 05
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière-
du-Loup..... 21 45
Express de Cacouna, dimanche exceptés..... 22 45

Le convoi arrivant à Lévis à 4 15 heures laissera la
Rivière-du-Loup le dimanche aussi, pas le samedi.

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la vapeur
par la locomotive et ceux entre Montréal et Hal-
ifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Mono-
ton.
Les billets et autres informations peuvent être obtenus,
sur demande, de

D. R. McDONALD,
Agent de la ville de Québec,
49, rue Dalhousie.



For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Agents: MUNN & CO.,
Publishers, 361 Broadway, New York City.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Présiden. ||

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.
..... || IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait qu "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente rection ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit a police sans conditions et ce fais a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur dr police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquittet une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,

GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL